

Après une semaine de concertations sur le projet de loi immigration, le « flou » demeure

Des associations et des groupes politiques ont été reçus par le gouvernement

Le premier round des consultations menées par le gouvernement dans le cadre de la future loi sur l'immigration s'est terminé vendredi 25 novembre, sans qu'apparaisse clairement le socle sur lequel l'exécutif trouvera une adhésion à son texte. Depuis plusieurs mois, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, distille les principaux éléments de son projet : augmentation des expulsions, refonte de la cour nationale du droit d'asile, simplification du contentieux des étrangers, création d'un titre de séjour « métiers en tension » permettant de régulariser les travailleurs sans-papiers...

Alors qu'un texte doit être examiné au début de 2023 et soumis d'abord au Sénat avant d'être voté par l'Assemblée nationale pendant une semaine, plusieurs groupes politiques parlementaires et des associations ont rencontré Gérald Darmanin, tandis que la secrétaire d'Etat à la citoyenneté, Sonia Backès, et le ministre du travail, Olivier Dussopt, qui doit aussi consulter les partenaires sociaux la semaine prochaine, ont organisé des tables rondes sur l'asile et l'intégration avec des associations. « Les échanges ont été de qualité et sereins, défend un cadre du ministère de l'intérieur. C'est toujours bon de savoir quel est le point de départ de chacun des acteurs. »

Les consultations vont se poursuivre, tandis que, les 6 et 13 décembre, des débats sans vote sur l'immigration sont prévus à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le texte de loi devrait ensuite être transmis au conseil d'Etat.

« Le gouvernement est à l'écoute et soucieux de maîtriser le caractère inflammable du sujet, estime la députée Renaissance du Maine-et-Loire Stella Dupont. Ce qui est important, c'est de rester sur une logique de dignité de l'accueil et d'être à la fois rigoureux et ferme vis-à-vis des délinquants et de l'efficacité des reconduites. » Tenant de l'aile humaniste de la majorité, Mme Dupont est convaincue que, dans sa recherche de coalition pour faire adopter sa loi, le gouvernement peut être capable de concessions, pas seulement à droite. « Ouvrir le champ de la régularisation, c'est ce à quoi aspire une partie de la gauche », souligne-t-elle.

« Une loi statistique » pour LFI

Un calcul que balaye le député La France insoumise (LFI) de Seine-Saint-Denis Thomas Portes, qui a été reçu par M. Darmanin lors des concertations. « On sera opposé sur le fond et sur la forme », dit-il, fustigeant « une loi statistique pour montrer que l'on expulse et que l'on est sévère ». L'élu regrette l'absence de proposition sur « les conditions d'accueil, la santé, l'école, les discriminations ».

Sur les régularisations, il se dit tout aussi sceptique : « On n'a pas

la liste des métiers en tension qui seraient concernés [par le titre de séjour]. Nous, nous sommes pour la régularisation de tous ceux qui travaillent. Si je dois retenir un élément positif de nos échanges, ajoute-t-il, c'est l'engagement qu'a pris Gérald Darmanin qu'il n'y ait plus un mineur de moins de 16 ans en centre de rétention administrative. » Du reste, M. Portes critique le « choix stratégique » fait par le gouvernement d'introduire le texte au Sénat, dominé par la droite, « pour qu'il en ressorte un texte très dur et que les élus de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale apparaissent comme ceux qui le modèrent ».

A droite, pour le moment, la même prise de distance est de mise. La présidente par intérim des Républicains, Annie Genevard, a déclaré à l'AFP que son parti n'était « pas du tout prêt au compromis » sur le projet de loi. « On sera d'une très grande exigence », a-t-elle affirmé, critiquant, à propos du titre « métiers en tension », une opération de « régularisation massive ».

« Pression sur les préfets »

Les associations concertées restent encore réservées sur ces concertations. Le président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui regroupe des associations de lutte contre l'exclusion, Pascal Brice, a rencontré M. Darmanin place Beauvau et trouvé « une véritable écoute ». Il considère néanmoins que « beaucoup de points-clés ne sont pas clairs ». « Sur les régularisations, il y a une volonté d'ouvrir le dispositif, mais il faut que ça soit

significatif et maîtrisé. Sur la volonté de simplifier les procédures aussi. Sur les OQTF [obligation de quitter la France] et l'hébergement d'urgence, je lui ai fait part de nos inquiétudes », énumère-t-il, alors que, le 17 novembre, le ministre de l'intérieur a diffusé une circulaire dans laquelle il enjoint les préfets à prendre davantage d'OQTF et à mieux vérifier la situation administrative des personnes à la rue hébergées par le Samusocial.

« La pression mise sur les préfets pour prendre des OQTF sans discernement, ça n'a aucun sens », appuie Pierre Henry, président de France Fraternités, qui rappelle que le faible taux d'exécution des mesures d'expulsion, tant critiqué à droite, est corrélé à leur profusion. « Je ne suis pas sûr qu'il y ait une recherche d'équilibre quand je vois la circulaire aux préfets qui massifie les OQTF, poursuit-il. Ça reste très flou et quand c'est flou, il y a un loup. »

« On a le sentiment globalement partagé de ne pas être dans un véritable exercice de concertation, commente à son tour la présidente de France terre d'asile, Natacha Vallaud-Belkacem. La véritable écoute, ce n'est pas deux réunions de deux heures de prises de parole successives sans texte sur lequel négocier. Et il faudrait avoir tous les acteurs autour de la table, comme le ministère de la santé, ou celui du logement. » Quant au ministre, « il oscille entre un discours répressif et quelques mesures de bon sens. Difficile de dire ce qui le guide véritablement dans ce projet ». ■

JULIA PASCUAL

« Je ne suis pas sûr qu'il y ait une recherche d'équilibre »

PIERRE HENRY
président de France Fraternités